



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains



**COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## ***Une fosse septique bien préparée pourrait vous éviter des frais!***

Saint-Hyacinthe, le 12 mai 2026

Grâce à la participation des propriétaires d'installations septiques, ce sont 16 380 tonnes de boues qui ont pu être valorisées en matières fertilisantes en 2025!

📧 Cette année encore, chaque adresse dont l'installation septique doit être vidangée recevra, quelques semaines avant la vidange, une lettre indiquant la semaine prévue pour la vidange ainsi que les indications de préparation. Au besoin, le calendrier des vidanges est disponible sur le site Internet de la Régie.

**!!Pour mettre à jour votre dossier et éviter des frais potentiels, svp veuillez communiquer avec nous au 450 774-2350.**

**Couvercles situés sous une construction** (ex. balcon, patio ou agrandissement de maison) : Afin de protéger la santé et la sécurité des travailleurs, **un accès d'une hauteur minimale de 1,2 mètres (4 pieds) est nécessaire** pour manipuler les couvercles.

**Les recommandations suivantes pourraient également vous éviter des frais supplémentaires :**

- 🔧 **Dégager 15 cm (6 pouces) autour de chaque couvercle et en profondeur;**
- 🚫 **Éviter de déposer des matières dangereuses**, chimiques, métalliques, toxiques, explosives, corrosives ou radioactives dans l'installation septique;
- 📞 **Maintenir votre dossier à jour.**

Advenant tout changement de propriétaire, d'installation septique, de coordonnées téléphoniques ou pour toute autre information pertinente, nous vous invitons à communiquer directement par téléphone avec la coordonnatrice du Programme régional de vidange des installations septiques de la Régie au 450 774-2350 ou à consultez notre site internet [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec) .



Merci de votre collaboration!

Source : Communications RIAM  
**450 774-2350**  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)